



Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : mercredi, 22 avril 2009
Assemblée des délégués ordinaire à 13.15 heures

Lieu : Ecole d'agriculture du canton de Soleure - Wallierhof - 4533 Riedholz

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ordre du jour :

- 1) Ouverture
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Acceptation de l'ordre du jour
- 4) Procès-verbal de la dernière assemblée
- 5) Rapports, informations
- 6) Comptes 2007 et 2008
- 7) Budget 2009
- 8) Elections statutaires
 - a) comité
 - b) président
 - c) commission d'approbation (juges de race)
- 9) Mandat à l'organe de révision
- 10) Propositions des SE
- 11) Admissions/démissions
- 12) Nos Stars en 2008 et remerciement aux membres sortants
- 13) Divers

1. Ouverture

L'assemblée des délégués commence à 13.20 heures

Ernest Schlaefli (Président) salue les personnes présentes, les invités et donne connaissance de la liste des personnes excusées. Remerciements à Madame Gürtler et Monsieur Duc pour la traduction simultanée. Il tient son allocution d'ouverture.

L'année 2008 fut une réussite à plus d'un titre : au niveau des chevaux qui ont été élevés, la qualité fut au rendez-vous. Au niveau des manifestations, le bilan est aussi très positif, notamment en ce qui concerne le National FM, le Marché-Concours à Saignelégier, Agasul, la sélection de Glovelier, les foires à l'étranger sans oublier bien sûr tous les concours et tests en terrains organisés par les syndicats d'élevage. Il remercie tous les syndicats et toutes les personnes qui ont organisé toutes ces manifestations en 2008.

La vente des chevaux a progressé de façon réjouissante puisque près de 500 chevaux, dont 360 avec un soutien de la Confédération, ont été exportés en 2008.

Les modifications des règlements d'élevage ont été refusées l'année passée. Entretemps, l'association suisse des purs chevaux Franches-Montagnes a été créée et cette dernière a déposé une demande de reconnaissance à l'Office fédéral de l'agriculture qui pourrait prochainement aboutir. Espérons toutefois que la FSFM saura faire une place à ces chevaux avec 0% de sang étranger pour éviter une telle reconnaissance officielle.

L'année 2008 a aussi été marquée par la résiliation du contrat du gérant Luc Jallon et l'engagement du nouveau gérant Stéphane Klopfenstein, qui vit sa première assemblée dans cette fonction.

Le résultat des comptes 2008 a été envoyé conjointement avec la convocation et tout le monde a pu constater que les comptes bouclent de façon très positive. Le résultat sera expliqué en détail dans le courant de l'assemblée.

La situation économique mondiale actuelle n'a pas encore eu beaucoup d'effets négatifs sur l'élevage et la commercialisation des chevaux franchises-montagnes. En 2009 toutefois les premiers signes négatifs sont apparus et cela pourrait encore se dégrader. Le cheval franchises-montagnes est utilisé essentiellement comme cheval de loisirs et lorsque le budget des consommateurs se resserre, c'est en premier celui destiné au loisir qui est réduit.

Il remercie les différents partenaires qui ont soutenu la FSFM durant l'année 2008, en particulier le Haras National et son Directeur M. Pierre-André Poncet pour tout leur soutien en faveur de la race des Franches-Montagnes, Pro Specie Rara avec qui on collabore activement pour le soutien aux lignées bases et menacées ainsi que la Haute Ecole spécialisée en agriculture de Zollikofen, qui apporte son soutien au niveau de la formation et des différents projets de recherche. Des vifs remerciements sont adressés à la Confédération, en particulier à l'Office fédéral de l'agriculture, pour son précieux soutien en faveur de l'élevage, en particulier celui des chevaux de la race des Franches-Montagnes.

L'année 2008 a aussi été marquée par quatre cas d'erreurs d'ascendance. Ces cas font mal et ont donné une mauvaise image de la race FM. La FSFM met tout en œuvre pour remédier à ces problèmes afin de redonner confiance aux partenaires. Il faudrait malgré tout nuancer ces problèmes, toutes les fédérations d'élevage sont touchées par ce phénomène. On estime qu'il y a en moyenne 2% d'animaux dans chaque herd-book qui ont des erreurs dans leur ascendance. Le gérant reviendra encore plus en détails sur les cas actuellement en cours.

Avec ces quelques mots de bilan de l'année 2008, l'assemblée des délégués 2009 est déclarée ouverte.

2. Nomination des scrutateurs

Le comité a décidé de ne plus distribuer de cartes de vote et ceci un quart d'heure après le début de l'assemblée. Le nombre de cartes de votes distribuées sera déterminant pour les votations et les élections.

Ont été élus scrutateurs : Rosemarie Hostettler, Hans Soltermann, Bernhard Wüthrich, Yvonne Brunner et André Barraud. Responsable des scrutins: Eddy von Allmen

114 cartes de votes distribuées, majorité absolue 58.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté comme présenté. Sur proposition du président, le point 12 est complété comme suit : "Nos stars 2008 et remerciements".

4. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués a été envoyé avec les convocations. Le procès verbal de l'assemblée extraordinaire est accepté avec une voix contre et celui de l'assemblée ordinaire à l'unanimité.

5. Rapports, informations

E. Schlaefli donne lecture du rapport du président et mentionne les rapports de la commission d'élevage, de la commission d'approbation et des concours, de la commission de commercialisation, de la commission pour la formation, le sport et les loisirs, ainsi que le rapport de la gérance, qui figurent tous dans la brochure des rapports annuels. Les présidents des différentes commissions sont à disposition pour des questions.

S. Klopfenstein (gérant) : Les 100 premiers jours sont passés et il dresse un premier bilan très positif et met l'accent sur trois points :

- le personnel de la gérance fait du très bon travail
- les membres du comité, des diverses commissions ainsi que les juges s'engagent très activement et professionnellement
- La FSFM a de très bons partenaires, en particulier le HNS, avec qui nous avons une collaboration très intéressante

Actuellement trois cas d'erreurs d'ascendance sont en suspens :

1. Le premier concerne le cas Elysée II / Highlander : le ministère public du canton du Jura s'est saisi d'office de ce cas sous l'angle d'une infraction pénale pour faux dans les certificats. Selon des informations orales obtenues par le procureur, il se pourrait que ce cas soit classé pour motif de prescription, étant donné que cette erreur a été commise il y a plus de 10 ans (délai de prescription). Sur la base de cette information, la FSFM a, le 17 avril dernier, déposé plainte pénale contre l'éleveur en question, mais pour escroquerie, étant donné que plusieurs juments ont été vendues par ce même éleveur avec une ascendance fautive.
2. Pour le deuxième cas, à savoir le hongre Pili, une première information a été donnée dans le magazine du mois de mars 2009. Sur la base des prises de position données par écrit par le propriétaire de la jument, respectivement de l'étalon au moment de la saillie, la FSFM instruit le dossier avec l'aide d'un avocat pour voir l'opportunité de déposer plainte pénale. La question est d'autant plus pertinente qu'il s'agit d'une récidive suite au premier cas Valtesers, dont l'erreur a été détectée quelques jours après le Test en station 2008.
3. Le 3ème et dernier cas concerne un candidat-étalon présenté cette année à Glovelier. Ce cheval, Valesko, n'a pas été sélectionné pour le Test en station et le résultat d'erreur d'ascendance a été connu durant la semaine qui a suivi la fin du Test en station 2009. Ce que nous savons clairement à l'heure actuelle, c'est que l'erreur de paternité n'est pas due à un mélange des papiers du propriétaire actuel mais elle est due à une erreur au moment de la saillie en 2005. Les premiers éléments fournis par la propriétaire de la jument au moment de la saillie indiqueraient une saillie sauvage avec un jeune étalon mais cela n'a pas encore pu être prouvé. Des analyses sont en cours pour prouver cela. Tant que le cas n'est pas clair, la FSFM ne peut pas prendre de mesure.

Pour couper court aux rumeurs, le gérant informe encore que toutes les autres analyses des élèves-étalons de Glovelier 2009 sont en ordre.

Le comité de la FSFM a encore pris les deux décisions suivantes :

Une analyse paternelle de toutes les juments présentées au TET 2009 sera effectuée par la FSFM. Cette analyse complète permettra, d'une part, de voir la part d'erreur d'ascendance dans notre population de façon assez précise, et d'autre part de repartir sur une base saine avec les jeunes chevaux. Les premiers échantillons de sang viennent d'être envoyés, mais les résultats ne sont pas encore connus.

Un règlement de contrôle d'ascendance est en élaboration. Ce règlement fixera des règles sur le contrôle, les mesures à prendre pour chaque cas de figure et les conséquences pour l'éleveur en cas d'erreur détectée.

Les modifications des règlements d'élevage n'ont pas été acceptées par les délégués lors de l'assemblée 2008. Ces modifications prévoyaient notamment une meilleure intégration des chevaux avec 0% de sang étranger dans notre stud-book. Suite à cette décision, les choses ont évolué dans le sens qu'une nouvelle Fédération d'élevage des chevaux FM purs a été créée et que cette dernière a fait une demande de reconnaissance à l'OFAG. Le comité de la FSFM trouverait très dommageable pour la race FM qu'il y ait une scission avec reconnaissance officielle de deux organisations d'élevage pour les chevaux FM. Pour cette raison, le comité a décidé de rapidement tout mettre en œuvre pour mieux intégrer les chevaux avec 0% de sang étranger, ce qui passera très vraisemblablement par une adaptation des règlements d'élevage qui vous seront soumis pour approbation lors d'une prochaine assemblée. Du côté de l'OFAG, des signes très clairs

ont été donné à la FSFM, à savoir qu'une reconnaissance de la nouvelle Fédération d'élevage FM pur est imminente et que, si la FSFM ne donne pas une place plus claire aux chevaux 0%, plus rien n'empêcherait l'OFAG de faire une telle reconnaissance.

Un projet de création d'une banque de données centralisée des équidés a été lancé au début de l'année sous les auspices de l'OFAG et du BVET. Les deux raisons sont les suivantes :

- La loi sur les épizooties, modifiée depuis le 1er janvier, a élargi la possibilité d'une BDTA à d'autres espèces que les ruminants.
- La directive européenne sur l'enregistrement des équins prévoit, à partir du 1er juillet 2009, que chaque pays doit gérer une banque de données centralisée pour les équidés.

Le projet est actuellement en phase de définition des objectifs, des mesures et du concept. Les fédérations d'élevage, dont la FSFM, sont représentées dans ce groupe de projet. Les deux particularités des chevaux par rapport aux bovins sont : pas de marque d'identification pour les chevaux. On parle ici de la nécessité de mettre des chips. Il semble qu'il n'y ait pas vraiment d'autre alternative actuellement connue pour les chevaux. La définition du détenteur telle que prévue par la législation agricole pour les bovins ne peut pas tout à fait être reprise telle quelle pour les chevaux, étant donné qu'il arrive assez fréquemment que les chevaux ne sont pas détenus chez leur propriétaire.

Une communication à grande échelle sera organisée au mois de septembre. L'entrée en vigueur de cette BDTA équine n'est pas prévue avant 2011.

6. Comptes 2007 et 2008

E. Schlaefli rappelle que les comptes 2007 ont été refusés à la dernière assemblée des délégués et la décharge n'avait pas été accordée au comité. Les chiffres 2007 sont toujours les mêmes, ils n'ont pas pu être changés et il n'y a pas eu fraude. L'année passée, l'assemblée des délégués avait donné pour mission de regarder pour des mesures d'économies et de publier les résultats intermédiaires au 30 juin 2008 dans le magazine FM. Ceci a été fait et jusqu'aujourd'hui, aucune remarque n'a été déposée. Il demande aux délégués d'accepter les comptes 2007 et d'en donner décharge au comité.

Les comptes 2007 sont acceptés par 62 voix et aucune voix contre. Décharge est donnée au comité par 76 voix et aucune voix contre.

D. Ballaman présente les comptes 2008 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 71'698.55. Les comptes ont été envoyés avec l'invitation à l'assemblée. Les 15 et 17 avril 2008, les membres intéressés ont eu l'occasion de les consulter sur place à Avenches.

Jürg Zumbrennen prend la parole. Après avoir critiqué les chiffres de l'année passée, il ne faut pas omettre de mentionner les points positifs s'il y en a. Il a consulté les comptes à Avenches et a mis l'accent sur les charges. Même en tenant compte des primes de Test en terrain qui ont été réduites, on constate une économie dans les dépenses pour prestations d'environ Fr. 46'240.--, ce qui équivaut à 5.6% des dépenses pour prestations. Félicitations pour ce résultat.

Dorthe Ballaman présente le bilan 2008, qui est également publié dans le rapport annuel.

Les comptes 2008 sont acceptés à l'unanimité..

7. Budget 2009

S.Klopfenstein présente le Budget 2009, qui figure dans le rapport annuel. Le budget a été examiné par la commission des finances et présenté ensuite au comité pour approbation. Le Budget prévoit un bénéfice de Fr. 29'480.80. Ce résultat permet à la FSFM de voir l'avenir avec un peu plus de sérénité que par le passé. Si ce bénéfice est atteint, cela permettra soit d'augmenter encore un peu le capital propre de la FSFM soit de prévoir certaines réserves pour de nouveaux projets. Le gérant parcourt les différentes positions du budget en y apportant quelques explications.

Concernant le budget d'investissement : Il est quasiment identique à l'année passée et se monte à un total de Fr. 46'400.- Des investissements sont nécessaires pour poursuivre les améliorations du nouveau programme de stud-book (Fr. 30'000), pour remplacer du matériel informatique (Fr. 8'500), pour des nouveaux logiciels liés à la saisie et à la transmission des résultats des épreuves S&L (Fr. 5'400) ainsi que pour remplacer du mobilier (Fr. 2'500).

Le budget 2009 est accepté à l'unanimité.

8. Elections statutaires

Le président explique que, selon les statuts, le premier tour des élections nécessite la majorité absolue, le deuxième la majorité relative.

Election des membres du comité

Les mandats de 3 membres du comité arrivent à échéance et les personnes suivantes doivent être remplacées : MM. Ernest Schlaefli, Christoph Mosimann et Beat Limacher

Les autres membres du comité sont d'accord de se mettre à disposition pour une réélection : MM. Bernard Beuret, Andreas Bösiger, Markus Brägger, Heinz Mägli, Michel Queloz et Eddy von Allmen. Les délégués réalisent ces candidats en bloc à l'unanimité.

Une élection individuelle suivra pour le remplacement de chacun des trois membres sortants.

Pour remplacer Monsieur Ernest Schlaefli, représentant de la Suisse romande sans le Jura, la séance régionale du 5 mars 2009 a proposé à l'unanimité Monsieur Roland Bovet. Monsieur Roch Chatton, Président du SE de la Sarine le présente. Monsieur Bovet est élu à l'unanimité comme nouveau membre du comité de la FSFM.

Madame Cécile Estermann, Président du syndicat Amt Sursee Hochdorf, présente Monsieur Urs Limacher (Suisse centrale), qui est élu à l'unanimité pour remplacer Monsieur Beat Limacher.

Pour remplacer Monsieur Christoph Mosimann, représentant de la région de Berne, la Fédération bernoise et le SE Saanen-Obersimmental, ont présenté la candidature de Monsieur Jürg Zumbrunnen. Après une présentation de Monsieur Reichenbach du SE Saanen-Obersimmental, Monsieur Zumbrunnen est élu au sein du comité de la FSFM à l'unanimité.

Le comité est à nouveau au complet.

Election du président

Le comité et le Canton du Jura recommande Monsieur Bernard Beuret pour la fonction de Président de la FSFM. B. Beuret s'adresse directement aux personnes présentes :

Après une longue réflexion, B. Beuret a accepté que sa candidature à la présidence de la FSFM soit déposée par la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, pour pouvoir contribuer à la promotion et à l'élevage du cheval franches-montagnes. Dans un premier temps, il souhaite prendre connaissance de manière approfondie de la situation actuelle et être à l'écoute des éleveurs et des membres de la fédération. La FSFM doit être animée du souci permanent de répondre à leurs attentes et d'être à leur service.

En résumé, l'élevage du cheval Franches-Montagnes sera confronté à deux problèmes majeurs à moyen terme; il s'agit de la faiblesse de sa rentabilité économique et des difficultés de commercialisation prévisibles suite à la crise économique et à la suppression des contributions fédérales à l'exportation dès 2010. Deux autres problèmes doivent néanmoins être réglés en priorité, donc l'affaire des fausses origines et le projet de sauvegarde du Franches-Montagnes d'origine. Les mesures en cours en vue de régler la question des fausses origines devront être poursuivies à très court terme de manière à rendre à l'élevage chevalin sa bonne renommée et à reconquérir la confiance de la clientèle. L'engagement sans délai de négociations avec les éleveurs soucieux de la sauvegarde du Franches-Montagnes d'origine représente aussi pour moi une priorité à court terme.

En regard des difficultés du moment et des défis futurs, on ne peut pas se permettre des divisions internes, dont il résultera sans nul doute une dispersion de nos ressources financières et humaines. Les dissidences sont dommageables pour tous. N'imaginons pas que certains éleveurs pourraient en tirer des avantages à moyen ou long terme. Par ailleurs, la sauvegarde d'un patrimoine génétique et d'une diversité biologique sont des préoccupations sérieuses et incontournables de la société actuelle. Dans ce sens, un véritable dialogue doit s'instaurer entre les intéressés qui devrait permettre de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

Il remercie les membres sortants pour la collaboration agréable.

Jean-Paul Lachat, Président de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, prend la parole et recommande de voter pour Monsieur Bernard Beuret.

B.Beuret est élu nouveau président de la FSFM par acclamation.

Elections des juges

Après 10 ans, Madame Gabriela Ochsner, première femme élue juge, annonce sa démission pour des raisons personnelles. **E. Schlaefli** la remercie au nom de la fédération pour son excellent travail. Pour sa succession, deux personnes provenant de la Suisse orientale ont posé leur candidature, d'une part Madame Madeleine Fischer du Canton de Zürich, présentée par Monsieur Max Gnehm du SE Freiberger Zürich et d'autre part Monsieur Martin Keller du Canton de St. Gall, présenté par Monsieur Willi Fuchs du SE Werdenberg.

Madame Fischer obtient 23 voix et Monsieur Keller 79 voix. Ainsi Martin Keller prend la succession de Madame Ochsner et devient juge de race. Monsieur Keller travaillera comme aspirant durant une année sous la conduite des juges déjà expérimentés.

9. Mandat à l'organe de révision

Pendant plus que neuf ans, la fiduciaire Felder a révisé les comptes de la FSFM. Maintenant, elle met son mandat à disposition. Après avoir étudié les offres de plusieurs fiduciaires, le comité propose aux délégués la fiduciaire BDO Visura dont le siège est à Burgdorf.

A l'unanimité, les délégués nomment l'entreprise BDO Visura comme organe de révision des comptes de la FSFM. Ce mandat est valable une année et pourra être renouvelé.

10 Motions des syndicats d'élevage

Aucune motion n'a été déposée.

11. Admissions/Démissions

Cette année, aucune démission n'a été annoncée.

L'Association hollandaise du Franches Montagnes (NVFP) par leur présidente Madame Leane van Weereld, souhaite adhérer comme membre extraordinaire. Pour faire une demande pour devenir membre ordinaire, l'association attend la reconnaissance officielle du Ministère de l'agriculture néerlandais.

L'Association hollandaise du Franches Montagnes est acceptée membre extraordinaire à l'unanimité

12. Nos stars 2008 et remerciements aux membres sortant

Eric Renaud

E.Schlaefli regrette l'absence de Monsieur Eric Renaud aujourd'hui, car la FSFM aimerait rendre hommage aussi bien à Monsieur Eric Renaud qu'à sa jument Franches-Montagnes « Malice », avec laquelle il a pu gagner le titre de Champion du monde de maniabilité en 2008. La même année, avec la même jument il a pu remporter le titre de champion.

Urs Moser

Après plus de sept ans, Monsieur Urs Moser quitte sa place de responsable de l'Equipe FM et remet cette fonction à Monsieur Fritz Fankhauser.

Urs Moser tient à remercier les membres de l'Equipe FM et tous ceux qui lui ont fait confiance. Il est content d'avoir pu contribuer à la notoriété du Franches-Montagnes en Europe. Il ne s'agit néanmoins pas d'un succès individuel mais de toute l'Equipe. A l'avenir, il consacrera une partie de son temps à l'organisation de la promotion de l'attelage internationale qui aura lieu en Suisse courant 2011.

SE Vallée de Tavannes et Innerschweiz

E. Schlaefli félicite les deux syndicats d'élevage pour leurs 100 ans d'existence en 2008, il les remercie pour leur engagement inlassable et leur remet un diplôme à titre honorifique:

Christoph Mosimann et Beat Limacher

Au nom de la FSFM, E. Schlaefli rend hommage aux deux membres du comité sortant, à savoir Christoph Mosimann, vice-président de la FSFM et fondateur de la manifestation de vente à Sumiswald et Beat Limacher, président de la commission des finances et jusqu'il y a encore une année, également président de la commission de commercialisation. Il les remercie pour leur engagement extraordinaire, leur initiative et surtout pour leur loyauté lors des périodes turbulentes. Le comité propose aux délégués de décerner le titre de membre d'honneur à Christoph Mosimann, ce qui est accepté par les délégués à l'unanimité.

Gabriela Ochsner et Bruno Isliker

Le comité regrette vivement la démission de ces deux juges en 2008. E.Schlaefli loue les mérites de ces deux personnes et les prie de se rendre sur le podium. Monsieur Bruno Isliker n'est pas présent, mais Madame Ochsner prend la parole pour expliquer les raisons privées et le manque de temps qui l'ont obligée à donner sa démission. Elle remercie toutes les personnes présentes de leur confiance.

Membres de commissions

Les mandats de quatre membres de commissions arrivent à leur fin, à savoir

- Roland Bovet, Autigny (FR), commission d'élevage, Président de la commission d'élevage depuis 2008
- Hans Hadorn, Forst (BE) commission d'élevage
- Werner Helfenstein, Emmen, commission pour la formation, le sport et les loisirs
- André Kocher, Frégiécourt, commission des finances

S.Klopfenstein remercie ces membres pour leur engagement.

E. Schlaefli ajoute que des nouveaux membres seront élus par le comité parmi les candidats proposés par les différentes régions.

Ernest Schlaefli

Au nom de la FSFM, **E. von Allmen** remercie Ernest Schlaefli pour son engagement à l'égard de la race des Franches-Montagens, son travail au comité et des cinq ans de présidence, dont le dernier était une année plutôt agitée, mais Ernest Schlaefli a su faire face aux problèmes. Il propose de lui décerner le titre de président d'honneur, ce qui est fait par acclamation.

H. Spychiger (président d'honneur) avait remis sa fonction à Ernest Schlaefli il y a cinq ans, tout en étant rassuré de savoir la FSFM entre les mains d'un homme « aux épaules larges ». Durant sa période de présidence, Ernest Schlaefli a dirigé la FSFM avec beaucoup d'intuition et détermination et il mérite toute sa gratitude. En la personne de Christoph Mosimann, notre président a pu compter sur l'appui d'un vice-président loyal et avec Beat Limacher, un autre « compagnon de route » quitte le comité de la FSFM. H.Spychiger est reconnaissant des années vécues ensemble au sein de la grande famille du cheval de la race des Franches-Montagnes.

E. Schlaefli exprime sa gratitude pour tous ces honneurs et remercie tous ceux qui l'ont conseillé et soutenu durant les 26 ans passés au service de l'élevage du Franches-Montagnes. A la fin de son mandat il a l'impression d'avoir beaucoup d'amis. Certainement, il y a aussi l'un ou l'autre mécontent, ce qui est inévitable, quand les circonstances demandent des décisions. Il remercie le HNS avec son directeur, les éleveurs, les collaborateurs, la presse et les sponsors.

Walter Burger (Vice président Franches-Montagnes 0%) explique brièvement pourquoi une nouvelle fédération d'élevage a été fondée. Le but étant de sauvegarder la biodiversité. Il a été convenu avec le nouveau président, Monsieur Beuret, que les deux fédérations se réuniront certainement dans un avenir proche, pour le bien d'un « nouveau » et d'un « ancien » Franches-Montagnes.

13. Divers

Christian Aeschlimann (SE Sensebezirk) a rencontré des collègues allemands la semaine passée à Sumiswald, qui avaient acheté un étalon non approuvé en Suisse. Cet étalon a été élu « Etalon de l'année 2008 » en Allemagne. Comment est-ce possible ?

E.Schlaefli Comme chaque organisation non-membre de la FSFM, l'association du Franches-Montagnes en Allemagne a le droit d'organiser des approbations d'étalons. D'après la réglementation de l'union européenne, chaque pays a le droit d'organiser des approbations d'étalons. A cet égard, le comité a encore beaucoup de travail à accomplir.

Madame Walther (SE Sensebezirk) a plusieurs questions :

- La SE Sensebezirk n'a toujours pas reçu de réponse concernant sa motion de l'année passée, d'étendre le National FM sur deux week-ends.
- A propos de la motion de la SE Sensebezirk de l'année passée concernant les deux respectivement trois départs par cheval et jour, elle a pu lire qu'un feed-back de l'entretien avec Monsieur Neuenschwander le 15 mai 2008 aurait dû clarifier la situation, mais à ce jour, elle n'en a encore rien entendu.
- Toutes les contributions au maintien de la race des années 2004 à 2007, ont-elles été payées ?

A l'avenir, elle souhaite au moins recevoir une réaction sur les motions déposées par écrit.

E.Schlaefli prend position :

- Pour la première question : la décision ne dépend pas seulement de la FSFM, mais aussi de l'IENA et du HNS. Il existe un accord entre le HNS et l'IENA quant à l'utilisation de la surface. La collaboration avec Monsieur Jean-Pierre Kratzer s'est avérée très pénible. L'année passée, par exemple, il nous a confirmé la date seulement 30 jours avant la manifestation. Aujourd'hui, 22 avril 2009, nous n'avons toujours pas de confirmation pour la date de cette année, Il nous a même menacé de barricader la route en cas de désaccord.
- Les contributions au maintien de la race 2004 – 2007 ont été payées à tous les éleveurs ayant déposé une demande.

Julien Chêne aimerait rendre attentif au fait que des clients allemands lui ont assuré de pouvoir acheter des chevaux à un tarif très, très intéressant. Il faut faire attention, bientôt, les contributions à l'exportation n'existeront plus et il serait fort souhaitable de ne pas passer en dessous d'une certaine limite de prix. Les bons chevaux coûtent leur prix.

Marianne Althaus (SE Burgdorf) propose que les billets de tombola soient envoyés plus vite, au début du mois d'août pour avoir la possibilité de les vendre lors des concours. Aussi, elle aimerait savoir s'il est nécessaire de renvoyer la copie du certificat d'origine à l'organisateur, si l'on se sert du système d'inscription en ligne pour les promotions d'attelage ?

E.Schlaefli La mise sur pied de la tombola du national FM était nouvelle l'année passée. Il demande la solidarité des syndicats pour la vente des billets.

D.Ballaman répond à la deuxième question qu'il n'est plus nécessaire de renvoyer le certificat d'origine après l'inscription en ligne, car tous les chevaux au départ d'une épreuve de saut, dressage ou attelage doivent être en possession d'un passeport et le numéro d'élevage est publié sur internet. Les règlements à l'intention des organisateurs ont été adaptés.

Jessica Rochat aimerait poser une question concernant les épreuves sport et loisirs. Il est connu qu'un jeune cheval n'ayant pas fait de test en terrain ne peut se faire accepter au stud-book qu'à travers les épreuves qualificatives de dressage ou d'attelage. Pourquoi le saut ne fait pas partie de ces épreuves qualificatives ?

Pierre-André Froidevaux répond en tant qu'ancien président de la commission d'élevage. A l'époque, la commission d'élevage n'a pas retenu cette possibilité et le règlement n'a pas été changé dans ce sens. Il pense qu'à l'avenir la commission d'élevage peut se reposer la question, vu que ces épreuves prennent de plus en plus d'ampleur.

Jessica Rochat trouve qu'il faudrait baisser les frais d'inscription si les faits restent les mêmes.

E.Schlaefli remercie les délégués pour la participation active et les traducteurs pour leur excellent travail et clôt la séance à 16.40 h.